

RACINE CONSEILLE MANUTAN INTERNATIONAL SUR L'ACQUISITION DE CASAL SPORT, LEADER FRANÇAIS DE LA DISTRIBUTION DE MATERIEL DE SPORT AUX COLLECTIVITES

RACINE a conseillé le groupe Manutan, acteur européen majeur de la distribution multicanal à destination des entreprises et des collectivités (200.000 produits référencés, CA de 571 M€) sur l'acquisition du groupe Casal Sport (Sports & Loisirs, Atout Sport, Rezé Sport, Sport & Collectivités), leader français de la distribution de matériel de sport aux écoles, lycées, collèges, administrations, mairies et associations.

Créé en Alsace en 1977, Casal Sport (CA de 48 M€) a développé son activité de vente à distance à partir des années 80 et s'est imposé comme le leader en France de la vente de matériel de sport aux collectivités grâce à une vaste gamme de produits, une force logistique et une distribution multi-canal : catalogues, sites marchands, forces de ventes et agence.

Cette acquisition, financée sur les fonds propres du groupe Manutan permet à ce dernier de se renforcer auprès des collectivités en France après l'acquisition de CAMIF Collectivités en 2009.

Le groupe Manutan regroupe 22 filiales opérationnelles implantées dans 19 pays européens ; il est coté sur le compartiment B de NYSE Euronext Paris.

RACINE : UNE APPROCHE GLOBALE ET TRANSVERSALE DES ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

RACINE a conseillé le groupe Manutan sur l'ensemble des aspects juridiques de cette opération, mobilisant ainsi 5 de ses 11 départements pour appréhender les problématiques de fusion-acquisition/droit des sociétés, de droit social, de propriété intellectuelle, de droit de la distribution et de droit immobilier liées à cette acquisition. Sont ainsi intervenus pour Manutan International :

- **Jean-Christophe Beaury**, associé, **Johannes Singelstein** et **Adrien Bisiaux**, collaborateurs, sur les aspects corporate, la négociation du contrat d'acquisition et la gestion d'ensemble de l'opération,
- **Frédéric Broud**, associé, **Sarah Usunier**, directrice de mission et **Guillaume Thuleau**, collaborateur, sur les aspects de droit social,
- **Isabelle Védrines**, directrice de mission et **Sandra Bénabou**, collaborateur, sur les aspects de propriété intellectuelle,
- **Valérie Ledoux**, associée, **Sophie Pasquesoone**, directrice de mission, **Laure Boiret** et **Caroline Levard**, collaboratrices, sur les aspects de droit de la concurrence et de la distribution et,
- **Anastasia Neimark**, collaboratrice, sur les aspects de droit immobilier.

KPMG (Axel Rebaudières, Partner TS, Audrey Cour, Senior Manager, Thibaut Marguet, Supervisor et Hadrien Jourdan, Senior) est intervenu pour Manutan International sur les aspects comptables et financiers de l'opération.

Fidal Paris (Valérie Harnois Mussard, associée, et Ariane Thirion, collaboratrice) est intervenu pour Manutan International sur les aspects fiscaux de l'opération.

La famille fondatrice et actionnaire de Casal Sport était conseillée par **Fidal Strasbourg** (Joël Frey (associé corporate), Laurence Dreyfuss-Bechmann (associée droit de la propriété intellectuelle), Nathalie Klein (associée droit du travail) et Ludovic Gloeckler, collaborateur).

* * * * *

CONTACTS PRESSE :

Racine : Maria Dias - mdias@racine.eu - +33 (0)1 44 82 43 00